

Bulletin communal d'AIZIER



Dans ce numéro

Le mot du Maire	3
Administration communale	4
Un peu d'histoire	8
Quoi de neuf dans la commune ?	9
Manifestations	11
Renseignements pratiques	21

Le mot du Maire

*Mesdames, Messieurs,
Chers amis,*

Fidèle au rendez-vous, c'est avec plaisir que la mairie d'Aizier vous adresse son bulletin municipal.

A l'aube de cette nouvelle année, il me revient d'évoquer avec vous les faits marquants de l'année.

Le conseil municipal va aborder la deuxième moitié du mandat en 2017 et déjà de nombreuses promesses électorales sont réalisées ou en cours de réalisation. C'est la preuve de l'engagement total de vos élus mais aussi de Nathalie Nédeau, notre secrétaire.

L'ambitieux projet de restaurant devient chaque jour qui passe réalité. Comme vous avez pu le constater, le chantier est en cours et la réception des travaux est programmée pour le printemps prochain. Ce pari qui redonne son éclat à cette belle bâtisse située en plein coeur du village est en passe d'être gagné. Comme vous le savez, la municipalité d'Aizier que j'ai l'honneur d'administrer depuis plus de vingt ans s'attache à améliorer chaque jour le cadre de vie de notre village.

Avec Christophe FOLIOT, mon adjoint depuis 2001, nous avons piloté cette année encore quelques beaux chantiers pour concourir au bien-être quotidien de chacune et chacun d'entre vous.

Grâce à la communauté de communes de Quillebeuf-sur-Seine, nous avons, en prévision de l'arrivée de la fibre optique, engagé l'avant dernière tranche d'enfouissement des lignes téléphoniques entre Aizier et Vieux Port ainsi que dans la montée d'Arsault, le long du chemin de la Hunière.

Par ailleurs, afin de sécuriser le centre bourg, des ralentisseurs seront mis en place à chaque entrée de village.

Enfin, toujours dans le domaine de la sécurité et en attendant des travaux plus importants de restauration et de valorisation, une purge et une dépose des éléments menaçants (pierres et mortier) ainsi que l'arrachage de la végétation ont été réalisés sur le clocher de l'église pour prévenir les chutes de pierres dues au développement de la végétation qui déstabilise l'ouvrage.

Au nom du conseil municipal et du personnel communal, je vous souhaite à toutes et tous une excellente année 2017.

Benoît GATINET

Administration communale

Budget principal 2016

Section d'investissement - Dépenses

Virement au budget annexe Maison Le Pallec	163 412 €
Restauration de l'église	100 000 €
Remplacement de la chaudière pour les bâtiments communaux	42 000 €
Mise en place de 3 dos d'âne aux entrées du Bourg	24 000 €
Travaux d'enfouissement des lignes	12 500 €
Terrains Arsault-Bornage & frais de notaire	4 990 €
Terrains Le Bourg-Frais de notaire	1 788 €
Contrat logiciel informatique	1 221 €
Dépenses imprévues	3 000 €
TOTAL	352 911 €

Section d'investissement - Recettes

Excédent d'investissement de l'exercice 2015	24 756 €
Virement de la section de fonctionnement	86 627 €
.....	100 000 €
Vente des terrains Arsault.....	10 590 €
Amortissements	5 000 €
Taxe Locale d'Aménagement & FCTVA	103 000 €
Subvention Etat-Eglise & chaudière	12 000 €
Subvention Conseil Départemental-Dos d'âne	2 490 €
Subvention Communauté de Communes-Chapelle Saint-Thomas.....	8 448 €
Dons & legs-Chapelle Saint-Thomas	352 911 €
TOTAL	352 911 €

Section de fonctionnement - Dépenses

Virement à la section d'investissement	86 627 €
.....	39 350 €
Achats et services extérieurs	32 332 €
Charges de personnel	14 300 €
Autres charges de gestion courante	17 869 €
Autres charges exceptionnelles	10 590 €
Amortissements	10 488 €
Virement au budget annexe Maison Le Pallec.....	7 060 €
Ecole de Trouville-la-Haule-Frais de fonctionnement.....	4 681 €
Reversement sur FNGIR	1 376 €
Subventions communales	500 €
Secours et dots (voyages scolaires, présence verte)	1 000 €
Dépenses imprévues	226 173 €
TOTAL	226 173 €

Section de fonctionnement - Recettes

Excédent de fonctionnement de l'exercice 2015	133 089 €
Dotations & subventions versées par l'Etat	45 507 €
.....	32 527 €
Impôts et taxes	7 600 €
Remboursements sur les charges de personnel	7 050 €
Locations diverses (salle communale, loyers ...)	400 €
Redevance d'occupation du domaine public	226 173 €
TOTAL	226 173 €

Budget Annexe 2016 - Maison Le Pallec

Section d'investissement - Dépenses

Travaux d'agrandissement & de restauration	423 228 €
Remboursement emprunts.....	5 488 €
TOTAL	428 716 €

Section d'investissement - Recettes

Subvention Etat & Etablissements nationaux	189 816 €
Subvention Conseil départemental	45 000 €
Subvention Communauté de Communes	25 000 €
Virement du budget principal	163 412 €
Virement de la section d'exploitation	5 488 €
TOTAL	428 716 €

Section d'exploitation

Intérêts d'emprunt	5 000 €
Virement à la section d'investissement	5 488 €
TOTAL	10 488 €

Section d'exploitation - Recettes

Subvention d'exploitation	10 488 €
TOTAL	10 488 €

Subventions communales

Le conseil municipal a alloué les subventions suivantes pour l'année 2016, pour un montant total de 1 376 € :

UNCAFN - Canton de Quillebeuf.....	15 €
Croix Rouge Française - Union locale de Pont-Audemer	15 €
Soutien Alimentaire Cantonal	120 €
Amis des Monuments et Sites de l'Eure	26 €
Association des Secrétaires de Mairies	50 €
Ecole des Jeunes Sapeurs-pompiers de Routot	100 €
Association Au Nom d'Inès	45 €
Association Récréa'Mômes	30 €
Association Rugby Club de Pont-Audemer.....	15 €
Association Sportive Scolaire du Collège de Manneville	30 €
FCIC Le Bel Air	440 €
Société de Chasse d'Aizier	200 €
Sauvegarde Animalière de la Risle-S.A.R.S	200 €
Coup de pouce pour le Roumois.....	50 €
Les Pilotines	40 €

Personnel Communal

Afin de pourvoir au remplacement de Laura LUST, dont le contrat prenait fin le 31 octobre 2016, la commune a recruté pour une durée de 12 mois Madame Marie GERGAUD.

Etat civil

Naissances



Le 28 avril 2016 : Chloé HARSOUS
Le 28 octobre 2016 : César CHANTILLON
Le 30 novembre 2016 : Emie POMMIES

Mariages

Le 16 janvier 2016 : Aline CARL et Benjamin BAILLIE
Le 15 octobre 2016 : Pauline LAURAS et Florent KRETZ



Jeunes français de 16 ans, faites-vous recenser !

Tous les jeunes, filles et garçons, ayant la nationalité française, doivent venir se faire recenser à la mairie de leur domicile, dès leur 16ème anniversaire.

Le recensement est **obligatoire**. Présentez-vous à la mairie avec le **livret de famille de vos parents et votre carte d'identité.**

Il sera délivré une attestation de recensement, indispensable pour l'inscription aux examens (BEP, Baccalauréat, permis de conduire, concours d'état...).



Liste électorale

Si vous n'êtes pas encore inscrit sur la liste électorale, il n'est pas trop tard.

Vous pouvez venir vous inscrire jusqu'au 31 décembre 2016.

Une permanence se tiendra à la mairie le 31 décembre de 10h30 à 12h30.

Munissez-vous de votre pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois.

Nouveaux conteneurs pour la collecte des ordures ménagères

Souhaitant améliorer la qualité du service apporté à la population en matière de collecte des déchets et répondre à des enjeux pratiques et environnementaux, la Communauté de Communes de Quillebeuf-sur-Seine a souhaité doter les foyers de son territoire de conteneurs de collecte des Ordures Ménagères résiduelles « poubelles Grises ».

Nous vous informerons ultérieurement de la date de leur distribution.



Élagage d'arbres dépassant sur la voie publique



Après mise en demeure sans résultats de procéder à l'élagage des arbres et haies dépassant sur les voies communales, le Maire peut désormais faire procéder à l'exécution forcée des travaux d'élagage par l'entreprise de son choix. Les frais afférents à ces opérations seront à la charge des propriétaires négligents. (Loi n°2011-525 du 17 mai 2011).

Travaux momentanés de bricolage et de jardinage

Les travaux momentanés de bricolage et de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage comme les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies ménagères... pourront être effectués selon l'arrêté préfectoral du 16 janvier 2009 à savoir :

- * les jours ouvrables de 8h30 à 19h30
- * les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- * les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

Lutte contre le bruit de voisinage

Extrait de l'arrêté préfectoral du 16 janvier 2009

Article 9 : les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage et en particulier de faire en sorte que ces animaux ne soient pas une source de nuisances sonores et ceci de jour comme de nuit.



Présence Verte

Depuis plusieurs années, la commune a signé une convention avec Présence Verte pour favoriser le maintien à domicile des personnes âgées, fragilisées ou handicapées.

Une simple pression sur le bouton d'appel (pendentif ou bracelet) et l'alarme est reçue à la Centrale d'écoute, qui en fonction du besoin prévient les proches ou les services d'urgences.

De nouveaux dispositifs sont proposés pour améliorer les conditions de vie au quotidien : le bracelet "détecteur de chute", le transmetteur GPRS (qui permet de palier à l'absence de ligne téléphonique), le détecteur de fumée relié à la centrale d'appels...

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter la mairie.



toujours à vos côtés

« L'église »



Richard II.

Le village, le terrain et ses quelques maisons, fut concédé aux moines de Fécamp en 1026 par Richard II, Duc de Normandie, qui mourut la même année.

En 1150, Aizier ne figure pas encore sur la liste des paroisses du diocèse de Rouen. Par contre, en 1164, une charte fait mention des limites des paroisses et du clivage entre l'abbé de Fécamp (Aizier) et celui de Saint-Wandrille (Vatteville).

C'est après 1150 que fut construite l'église. Le clocher et l'abside existent encore aujourd'hui. Elle fut placée sous le patronage de Saint-Pierre.

On retrouve le curé Hugues « Hugo presbyter de Aisiaco » comme juré dans une affaire de limites en forêt de Brotonne. C'est à cette époque que furent construites les églises de Vatteville dont il ne reste rien, celles de Saint-Nicolas de Bliquetuit et Hauville.

Dans la paroisse primitive, l'église servait pour la messe et les réunions de la communauté du village. A titre d'exemple : par décision de justice le 4 février 1378, pour le paiement de pacages en bordure de Seine, les habitants se réunirent dans l'église avec Robert d'Escalles, sénéchal de l'abbaye, pour convenir d'un arrangement.

Au 13^{ème} siècle, le village avait pris de l'expansion : des terres furent défrichées ainsi qu'à Vieux-Port. C'était la pleine prospérité des abbayes.

Un bas-côté fut ajouté à la nef de l'église. Une croix est élevée dans le cimetière en 1520.

Par contre, au 16^{ème} siècle, Aizier perd de sa faible notoriété. Les moines de Fécamp s'occupent peu de ce village loin de leur maison-mère.

En 1626, le presbytère tombe en ruine. Henri de Lorraine, titulaire de l'église, grâce à une vente extraordinaire de bois trouve la somme pour le réparer.

Le malheureux curé ne pouvant subsister avec les maigres dons de ses paroissiens de moins en moins nombreux, l'abbé de Fécamp fut obligé en 1666 de lui donner la « portion congrue » qui était un minimum vital. L'abbé de Fécamp n'était autre qu'Henri de Bourbon, fils naturel d'Henri IV, roi de France et de Navarre. Il était le 36^{ème} abbé de France. A 70 ans, il quitta l'état ecclésiastique pour se marier : il épousa la veuve du Duc de Sully. Il meurt en 1682.

En 1668, la tour de l'église menaçait de tomber. L'abbé de Fécamp met les habitants du pays en demeure de la réparer. Ils firent les réparations, conservant ainsi le clocher dans sa forme d'origine.

En 1680, le curé eut droit aux offrandes des fidèles le jour de la Saint-Thomas.



Henri de Bourbon
Abbé de Fécamp

Quoi de neuf dans la commune ?

Par Christophe FOLIOT

Des ralentisseurs routiers à Arsault

Les problèmes de circulation liés à une vitesse trop élevée à Arsault avaient conduit la municipalité à faire installer par la Communauté de Communes de Quillebeuf-sur-Seine deux coussins berlinois pour réduire la vitesse de passage dans les zones urbanisées. Ces deux ralentisseurs usés par le passage des véhicules au fil du temps ont été remplacés jeudi 30 juin 2016 par deux dos d'ânes en bitume. Les deux ouvrages ont été financés par le Communauté de Communes de Quillebeuf-sur-Seine et réalisés par la société Le Foll.



Dos d'âne Route de la Hunière

Les problèmes de routière étant pour la

Conseil municipal a décidé de financer et de réaliser trois nouveaux ralentisseurs routiers pour sécuriser le bourg. N'oubliez pas "**On ne regrette de rouler trop vite que lorsqu'il est trop tard**", alors respectons la vitesse réglementaire en agglomération et plus particulièrement à Aizier.

sécurité une priorité municipalité, le



Dos d'âne Route de Saint-Thomas



Histoire du blason

Le blason de notre commune a été réalisé par Ben Bailly en tenant compte des spécificités historiques et armoiries liées à notre village.

Vous découvrirez ci-dessous les explications quant à sa création.



Cérémonie des Voeux du maire & Galette des Rois

17 janvier 2016

Une fois n'est pas coutume, la traditionnelle cérémonie des voeux du maire et de la municipalité se déroule non pas un samedi mais un dimanche après-midi.

Vers 16h30, une bonne cinquantaine de personnes se sont retrouvées à la salle Madeleine Jotte où ils ont été accueillis par le Maire et Vice-président du Conseil départemental Benoît Gatinet et une partie des membres du Conseil municipal.



Après avoir écouté le discours de début d'année du 1^{er} édile, les habitants ont pu découvrir le blason qui ornera la mairie et figurera sur les courriers et enveloppes officiels de la municipalité. Ce blason a été créé par Ben Bailly. En effet, Ben qui est féru d'histoire et plus particulièrement passionné par la période viking, a réalisé le blason de notre commune en tenant compte des spécificités historiques et armoiries liées à notre village. C'est son jeune fils William qui a remis officiellement à notre maire le blason. Un grand MERCI à Ben pour cette magnifique réalisation.



Benoît Gatinet profita de ce moment festif pour mettre à l'honneur Lola De Bruyn qui, le matin même, se classa 3^{ème} au championnat régional de saut à la perche en catégorie cadette. Bravo Lola !

L'heure est ensuite venue de partager le verre de l'amitié et de tirer les Rois dans une ambiance très chaleureuse et festive. Comme lors du spectacle de Noël, beaucoup d'enfants étaient présents pour célébrer l'Épiphanie, certes un peu en retard, mais toujours aussi attendue. Chers amis, nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2016.

A très bientôt

Christophe FOLIOT



Des artistes immortalisent le bord de Seine à Aizier

22 mai 2016.

Pour cette première édition, une quinzaine de peintres ont participé à cette manifestation organisée par Jean-Luc Maréchal et soutenue par la municipalité.



*Malheureusement, le public n'a pas répondu présent. Seuls les amis et voisins se sont déplacés à la rencontre des artistes, ceci pour deux raisons : La première est due au mauvais temps qui a perduré toute la journée, la seconde à la pénurie de carburant suite aux grèves sur la loi travail. Mais, cela n'a pas affecté nos artistes qui ont bravé le mauvais temps pour peindre dans un cadre bucolique en bord de Seine. « Trois associations étaient réunies des quatre coins de la Normandie pour cet événement, ce qui est très rare » souligne Jean-Luc. Ces trois associations sont *Les ombres et lumière d'Harfleur*, *l'ATP de Bernay* et *Au fil des Arts*. Le but de cette journée était de se rencontrer et d'échanger : Pari réussi !*

Jean-Luc et Isabelle Maréchal ainsi que la municipalité vous donnent rendez-vous pour la prochaine édition en mai 2017 et cette fois sous le soleil...

Christophe FOLIOT



La Fête des familles au Far West

28 mai 2016



Alain Tardif, maire de Tocqueville, s'est gentiment prêté à l'exercice pour la photo.

L'année dernière, la fête des familles sur le thème du Cirque avait remporté un énorme succès avec une participation record de 590 personnes. Le challenge était, pour l'édition 2016, d'essayer de s'approcher de ce chiffre : pari réussi puisque la 7^{ème} édition sur le thème « Il était une fois dans l'ouest » nous a permis de réunir sur la journée 210 familles soit 619 participants. Cette manifestation intercommunale se déroula de 10h à 19h avec une pause méridienne d'environ 1h30. Les familles avaient la possibilité de déjeuner sur place, soit en apportant un pique-nique ou soit en se fournissant au Food Truck présent sur place qui proposait une restauration à l'Américaine.

Les familles ont pu assister à deux spectacles équestres comprenant de la voltige et des cascades réalisées par la troupe Tancarville Production. Les petits de 0-6 ans ont pu assister à un conte animé présenté par Marion Matura animatrice du service Enfance-Jeunesse de la Communauté de Communes de Quillebeuf-sur-Seine.

Toute la journée s'égrena au son de la musique Country et les participants ont pu s'initier à la danse grâce aux précieux conseils de l'Association New West Country de Pont-Audemer.



Les plus téméraires ont essayé de dompter le terrible Taureau Mécanique dans un infernal rodéo. Force est de constater que tous les Cowboys du jour ont fini non pas le nez dans la poussière mais dans les matelas, et cela sous les moqueries des copains...

Le petit train, la structure gonflable, les jeux d'adresse, la table de poker ont ravi les plus jeunes. Les familles ont pu aussi participer aux différents ateliers du site : maquillage, coiffure indienne, confection d'attrape-rêve, cuisine, confection de plume d'indien, confection de collier d'indienne...



Loup Blanc et Vieux Caribou

Lors de cette journée, les participants ont pu faire la connaissance de Loup Blanc, Branson le cowboy ou encore de Vieux Caribou le trappeur. La visite du tipi de Loup Blanc et la visite de la tente amérindienne de Vieux Caribou en ont réjoui plus d'un.

Un grand MERCI à Albin Ched'Homme le coordonnateur de cet événement, aux animateurs du service Enfance-Jeunesse, aux personnels CDC (bénévoles), à nos partenaires (CAF, MFR de Routot, Association Matern'et Lait, Réseau Baby Sitter, Sage-femme de Bourneville, assistantes maternelles...) et aux nombreux bénévoles qui ont œuvré avant, pendant et après cette manifestation pour que celle-ci recueille le succès que l'on connaît aujourd'hui.

Je vous donne d'ores et déjà Rendez-vous pour la 8ème édition qui se tiendra en mai 2017. Attention, les amis le challenge sera difficile mais avec cette belle équipe tout me semble possible.

Christophe Foliot



Chloé fabrique un attrape-rêve avec sa maman.



Gabin profite du petit train



Aline, Ben, William et Thomas ont reçu le 1^{er} prix du concours famille avec la réalisation de ce magnifique Totem.



BBQ Party - 28 août 2016

En ce dimanche ensoleillé et venteux, soixante-sept Aiziérois se sont retrouvés sur le quai de Seine pour partager le déjeuner.

Ce second BBQ Party organisé par la municipalité et quelques bénévoles du village a répondu à toutes les attentes. Deux grandes tablées ont été dressées pour l'occasion près du bâtiment communal en chaume. Un filet de badminton en plein milieu de l'esplanade a été installé en prévision de matchs acharnés. Un jeu de palets et le terrain de boules étaient en attente de joueurs prêts à en débattre. Le repas fut copieux, arrosé mais avec modération et très animé...

Quel bonheur tous ces échanges et ces rires. Après le repas, place aux jeux et à la détente... Fin de cette belle journée vers 19h30.

Quelquefois les images en disent plus que les mots...

Christophe FOLIOT



Cérémonie de commémoration du 11 novembre

La tempête des dernières heures a laissé place à un beau soleil. Certes, la température est fraîche en ce bon matin mais les cœurs sont chauds. Une quarantaine d'Aiziérois, dont une douzaine d'enfants, est réunie devant la mairie à 10h55 pour ensuite se rendre en procession vers le monument aux Morts de la commune. A 11h, Benoît GATINET procède à l'appel aux morts avant qu'une minute de silence ne soit observée. La Marseillaise est ensuite entonnée par l'assemblée avec force et fierté.



Après la lecture du message de Jean-Marc TODSCHINI, Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants et à la Mémoire, par notre Maire, la parole est donnée à la jeunesse. Justine et Nina, enfants du village scolarisées à l'école de Trouville-la-Haule, ont lu des lettres de Poilus travaillées en cours

avec leur professeur. Ce fut un moment très émouvant de cette cérémonie... Merci jeunes filles !!!

Après la commémoration, Benoît GATINET profita de ce moment de rassemblement pour mettre à l'honneur Tanguy NEDEAU. Ce jeune homme de 16 ans, fils de notre secrétaire de mairie Nathalie, est un sportif de haut niveau en ski nautique. Il a réalisé cette année de grandes performances et a notamment glané les titres de Vice-champion de France en saut et champion de Normandie en slalom et saut. Bravo Champion !



Souhaitons à Tanguy une prochaine saison encore plus brillante. Il en a le talent. Tanguy, Aizier est derrière toi. Fonce !!

Christophe FOLIOT



Le repas des Aînés - 12 novembre 2016

Le repas des Aînés d'Aizier est toujours un événement attendu et un moment fort de l'année.

Aujourd'hui, nous étions très exactement quarante à prendre la route pour le village de Motteville en Seine-Maritime où nous étions attendus pour déjeuner à l'Auberge du Bois St Jacques.



Quatre tables ont été soigneusement dressées pour l'occasion avec beaucoup de goût. Très vite, un délicieux cocktail nous a été servi avec d'exquis amuses bouches. En entrée, nous avons pu apprécier du saumon fumé en tartare de tomate et concombre sur sablé au comté avec crème brûlée au foie gras. Après une délectable pause du palais, deux charmantes serveuses nous ont apporté un Parmentier de canard confit et son jus de veau corsé qui fut fort apprécié. Le chariot de fromages était quant à lui très impressionnant et notamment le magnifique cœur de Neufchâtel-en-Bray qui en contenta plus d'un... le tout arrosé de vins délicats. Pour ceux qui avaient encore un peu de place, une superbe farandole de desserts les attendait... Ensuite, un petit café ou thé, un petit mot de notre Maire Benoît GATINET et retour sur Aizier pour être à la salle Madeleine JOTTE pour le verre de l'amitié partagé avec les habitants pour 17h pile.



Quelle journée mes amis ! Et surtout quel bonheur de la partager avec nos Aînés et de mettre à l'honneur nos doyens Marie-Madeleine DARCY et Jean-Pierre BURET, sans oublier notre Maire Honoraire Pierre LE PALLEC. Les membres du Conseil Municipal, le personnel communal, les responsables d'associations étaient aussi présents tout au long de cette journée festive remplie de bonne humeur et les photos qui vont accompagner cet article vont refléter la bonne ambiance qu'il y a régnée. Alors, prenez-en plein les yeux !

A l'année prochaine pour d'autres aventures...

Christophe FOLIOT



Spectacle de Noël - 11 décembre 2016

En ce dimanche, une certaine effervescence rôdait autour de la salle Madeleine JOTTE d'Aizier. Des Roadies ont même été aperçus en fin de matinée sur le parking de la mairie entraînés de décharger des flight-cases d'un vieux van. Est-ce les INSUS qui ont décidé de faire une dernière date en province avant leurs deux méga concerts d'adieu au stade de France en septembre 2017 ? Non, mais il flottait quand même une petite odeur Rock N' Roll sur notre commune...

15h30, la salle est pleine. Une petite trentaine d'enfants de moins de 11 ans sont présents et une bonne trentaine de plus de 11 ans les accompagne...



15h40, la « Compagnie Cabrioles » entre en scène avec Cathy au chant. Le groupe qui a un peu moins de 30 ans d'existence, vient comme on dit chez nous de l'autre côté de l'eau, de Lillebonne...

Jérôme, à la guitare, lance le riff de départ et c'est parti pour 1 heure de concert avec notamment des morceaux comme « Le Pantin De Bois », « J'ai Une Dent Qui Tremble » ou encore « La Danse des Bobos ». La fin du spectacle s'est terminée avec le titre « La Révolution Des Enfants » sous les cris du jeune public emmené par le dynamique Kalil, un futur Rockeur ? Peut-être, l'avenir nous le dira...

Après ce superbe spectacle musical, place au goûter préparé par la troupe de conseillers et bénévoles de la commune : chocolat chaud, café, thé et petits gâteaux ont été servis pour le bonheur de tous.





*17h15 qui sonne à l'entrée ?
Mais c'est le Père Noël
accompagné de ses fidèles
lutins et de Monsieur le maire
avec plein de cadeaux dans sa
hotte pour les petits Aiziérois.*

Une fois la distribution terminée et les photos prises, le Père Noël est reparti pour rencontrer les enfants d'une autre commune.

Joyeux Noël à tous.

Christophe FOLIOT



Renseignements pratiques

Permanences de la mairie

La mairie est ouverte au public tous les **jeudis de 17 heures à 19 heures**.

Lors des permanences, vous y serez accueillis par Nathalie NEDEAU, secrétaire de Mairie et par le Maire, ou son adjoint.

Vous pouvez contacter la mairie par téléphone au **02 32 42 18 40** ou nous écrire, via internet, à l'adresse suivante : **mairie.aizier@ozone.net**

Retrouvez-nous sur notre site internet de la mairie : **www.aizier.fr**

En cas d'urgence, vous pouvez appeler :

- ◇ M. GATINET, Maire (02 32 42 18 40)
- ou**
- ◇ M. FOLIOT, 1er adjoint (02 32 56 44 48)

Permanences départementales

Benoît GATINET & Marie TAMARELLE-VERHAEGHE vous reçoivent le 1er mercredi du mois à Bourg-Achard, le 2ème mercredi du mois à Bourneville-Sainte-Croix, le 3ème mercredi du mois à Quillebeuf-sur-Seine et le 4ème mercredi du mois à Routot de 18h30 à 19h30.

Veillez prendre rendez-vous au 02 32 57 52 02.

Location de la salle Madeleine Jotte

Si vous souhaitez louer la salle communale d'Aizier pour un vin d'honneur, une soirée ou un week-end, veuillez prendre contact avec Nathalie NEDEAU à la Mairie.

L'office de Tourisme

L'Office de Tourisme de la Communauté de Communes de Quillebeuf-sur-Seine organise de nombreux événements (02 32 57 32 23)

Vous pouvez vous y rendre toute l'année du lundi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 18h00. En juin, juillet et août, l'Office de Tourisme est également ouvert les dimanches et jours fériés de 10h00 à 13h00.

Vous pouvez retrouver toutes les actualités sur les pages Facebook et Twitter officielles.

Bibliothèque de Trouville-la-Haute

Mme Clothilde Kerscaven vous accueille à la bibliothèque ; elle est à votre écoute.

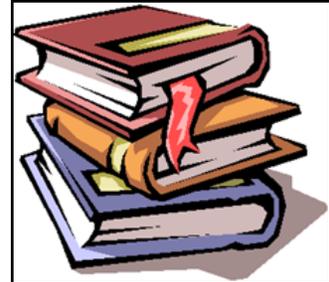
N'hésitez pas à lui demander de l'aide dans le choix de vos lectures, la recherche d'ouvrages, ou pour vos commandes à la Médiathèque Départementale de l'Eure.

L'inscription à la bibliothèque est gratuite.

Horaires d'ouverture au public

- * Lundi de 14h30 à 18h30
- * Mercredi de 15h00 à 18h00
- * Samedi de 14h30 à 17h30

Tél : 02.32.42.18.42



Bibliothèque de Bourneville

Une équipe constituée de bénévoles passionnés vous accueille à la bibliothèque !

Nelly Buret, Jocelyne Durand, Annie Fiquet, Céline Nicolle et « Vonnette » conseilleront petits et grands. Quant au choix des livres pour les enfants, il est réalisé par Eric Fuchs.

L'inscription à la bibliothèque est gratuite.



Horaires d'ouverture en période scolaire

- * Lundi de 16h30 à 18h00
- * Mercredi 14h30 à 16h30
- * Samedi 10h00 à 12h30

Horaires d'ouverture pendant les vacances

- * Mercredi 14h30 à 17h30
- * Samedi 10h00 à 12h30

Tél : 02.32.57.31.96



À partir du 2 janvier 2017, votre déchèterie sera gérée par le SDOMODE, syndicat de traitement et de valorisation des déchets dont la communauté de communes est adhérente. Avec ce changement, les 17 déchèteries de l'ouest de l'Eure seront mises en réseau, ce qui permettra :

- * Pour les particuliers : d'aller à la déchèterie la plus proche de chez eux. Chaque habitant de l'ouest de l'Eure aura accès à une déchèterie dans un rayon de 10 km autour de chez lui
- * Pour les professionnels : de disposer de conditions d'accueil spécifiques et adaptées à leurs besoins en termes de gestion de leurs déchets, dans un rayon de 15 km.

Pour bénéficier des services des déchèteries du SDOMODE, particuliers comme professionnels devront présenter une carte d'accès à chaque passage.

Comment obtenir votre carte d'accès ?

Pour les particuliers, la carte d'accès sera à retirer en mairie ou en déchèterie contre présentation obligatoire d'un justificatif de domicile et des papiers du véhicule.

Pour les professionnels, un formulaire d'identification/d'enregistrement sera à remplir et signer et à retourner au SDOMODE. Le formulaire sera disponible en téléchargement sur le site du SDOMODE à partir du 15 novembre.

À noter enfin que les filières et leurs consignes de tri ne changent pas.

Pour toute information, n'hésitez pas à consulter le site www.sdomode.fr

Commission déchèteries
6 octobre 2016

Rappel relatif aux horaires d'ouverture des déchèteries :

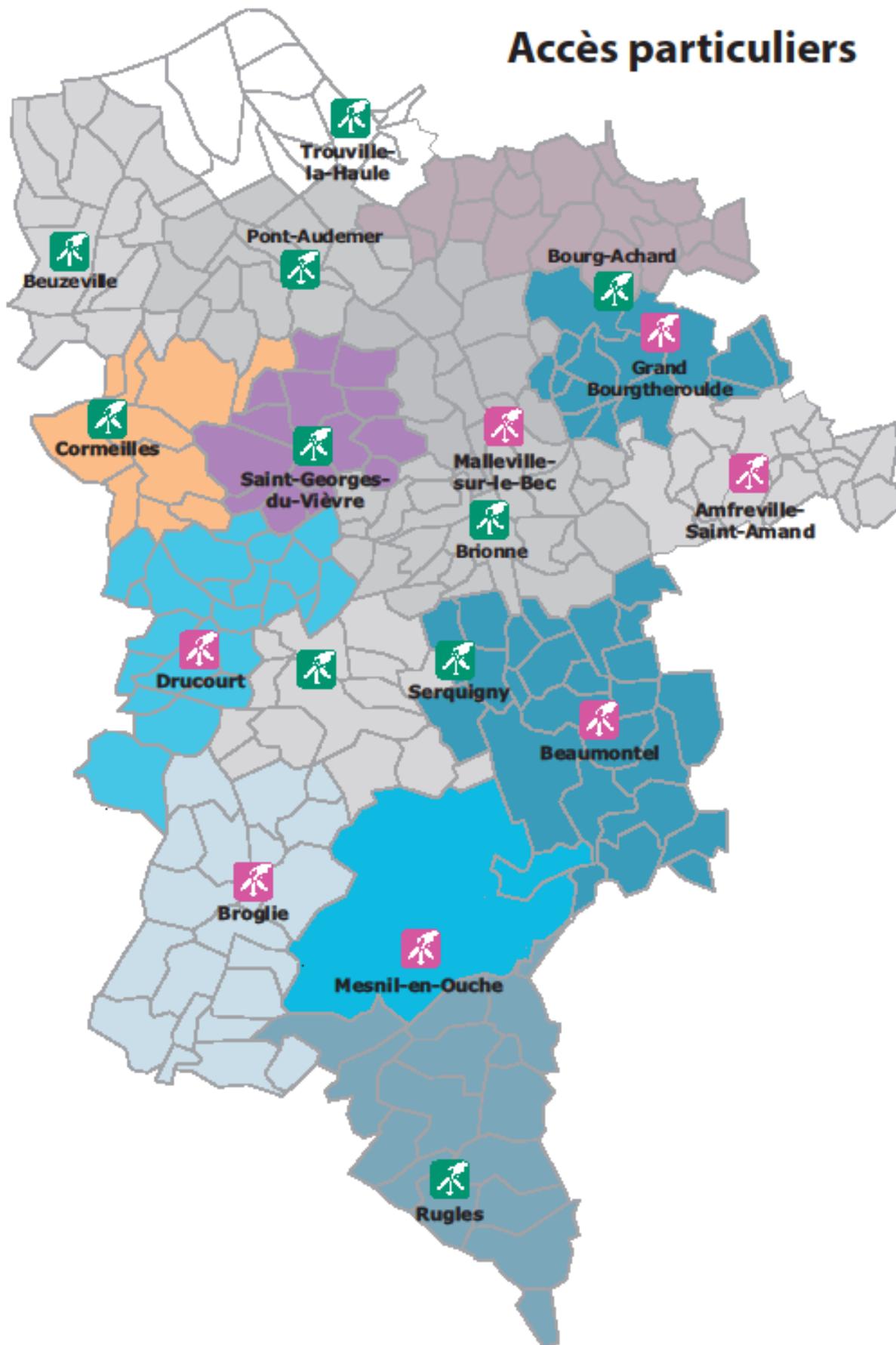
Déchèteries d'Amfreville la Campagne, Beaumontel, Bernay, Bourgtheroulde, Bourg-Achard, Malleville sur le Bec, Pont-Audemer.

		lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
Été	Matin	fermée	9h à 12h	9h à 12h	fermée	9h à 12h	9h à 12h
	Après-midi	14h à 18h					
Hiver	Matin	fermée	9h à 12h	9h à 12h	fermée	9h à 12h	9h à 12h
	Après-midi	14h à 17h					

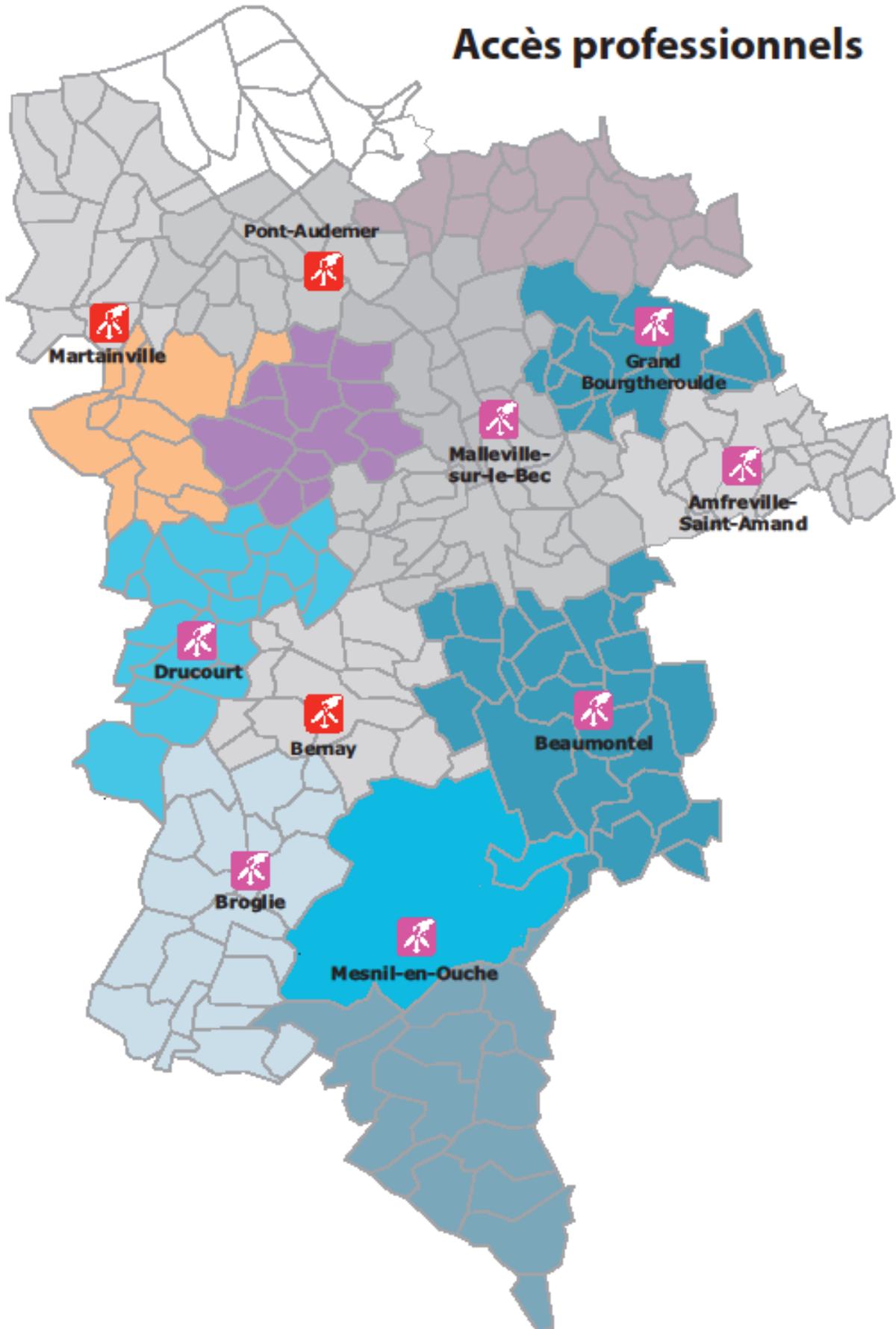
Déchèteries de Drucourt, la Barre en Ouche, Serquigny, Trouville la Haule.

		lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
Été	Matin	fermée	9h à 12h	9h à 12h	fermée	9h à 12h	9h à 12h
	Après-midi	fermée	14h à 18h				
Hiver	Matin	fermée	9h à 12h	9h à 12h	fermée	9h à 12h	9h à 12h
	Après-midi	fermée	14h à 17h				

Accès particuliers



Accès professionnels



Communauté de Communes de Quillebeuf-sur-Seine

Vous pouvez joindre la Communauté de Communes de Quillebeuf-sur-Seine du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30 au 02.32.57.52.02.

Amélioration de l'habitat

Depuis 2014, la Communauté de Communes de Quillebeuf-sur-Seine poursuit son action en faveur de l'amélioration de l'habitat privé au travers d'un Point Info Habitat.

L'objectif de cette action est de soutenir les projets de travaux d'amélioration de l'habitat portés par les propriétaires occupants et les propriétaires bailleurs, et d'améliorer ainsi les conditions de vie des habitants. Elle se traduit par la mise en place d'aides financières particulièrement incitatives accordées par différents partenaires.

Afin de renseigner utilement les propriétaires, **SOLIHA Normandie Seine** (le nouveau nom d'Habitat & Développement) assure des permanences mensuelles d'information à la Communauté de Communes de Quillebeuf-sur-Seine le 1er mercredi du mois de 15h30 à 17h30, sauf au mois d'août.

Mission Locale Ouest Eure

La Mission Locale de l'Ouest est un espace d'intervention au service des jeunes de 16 à 25 ans. Chaque jeune, selon son niveau, ses besoins, ses difficultés peut bénéficier d'un suivi personnalisé pour définir son objectif professionnel et les étapes de sa réalisation, pour établir son projet de formation et l'accomplir, pour accéder à l'emploi et s'y maintenir.

Des permanences sur rendez-vous sont assurées à Quillebeuf-sur-Seine le lundi après-midi et le mercredi matin. Monsieur AUFRAY vous accueillera.

Veillez prendre rendez-vous au 02.32.41.16.83

Site : www.miloe.fr

PACTE (Pont-Audemer Chômage Travail Entraide)

Mme BONS assure des permanences sur rendez-vous le 1er vendredi de chaque mois de 11h00 à 17h30. Vous pouvez la contacter au 02.32.42.09.60.

Assistante sociale

Une plate-forme téléphonique de premier contact est à votre écoute en composant le 02.32.31.97.17.

Suivant l'urgence de la situation, un rendez-vous vous sera proposé à domicile, ou vous serez renvoyé vers le Pôle Social de Pont-Audemer, qui assure des permanences au 9 rue des Papetiers, le lundi de 14h00 à 17h00 et les mercredi et jeudi de 9h00 à 12h00.

Pour tout renseignement, contactez le Pôle Social au 02.32.41.76.60.

PMI

Des permanences sans rendez-vous sont assurées tous les mardis de 14h00 à 16h30.

Le Docteur Fleuriot intervient pour les enfants de 0 à 6 ans. Elle reçoit sur rendez-vous (02.32.57.52.02) une fois par mois au Pôle animation famille.

L'aide à domicile

Le service d'aide à domicile de la Communauté de Communes de Quillebeuf-sur-Seine emploie actuellement 20 aides à domicile et intervient sur les 13 communes du canton.

L'aide à domicile a pour mission d'accomplir un travail matériel, relationnel et social, contribuant au maintien à domicile des personnes ayant des difficultés à effectuer certains gestes de la vie quotidienne.

L'aide à domicile intervient pour apporter une aide aux travaux domestiques, mais aussi pour apporter une aide directe à la personne. L'aide à domicile est aussi un soutien moral pour la personne aidée et lui permet de rester en contact avec l'extérieur.

Pour plus de renseignements sur ce service, contacter directement :

Madame Natacha MORISSE

Responsable du service 02 32 57 50 37

Courriel : cdc.natacha.morisse@orange.fr

Le service Enfance - Jeunesse

La Communauté de Communes organise et gère des actions de loisirs de la petite enfance à la jeunesse en proposant différents services :

Le Relais Parents-Assistantes Maternelles pour les 0-3 ans

Il s'adresse aux jeunes enfants non scolarisés, aux assistantes maternelles et aux parents. Les activités ont lieu à Quillebeuf-sur-Seine et dans les communes.



Les accueils périscolaires

Il s'agit d'un accueil pour les 3-12 ans, avant et après l'école, qui se déroule à Quillebeuf-sur-Seine, à Bourneville-Sainte-Croix, à Bouquelon, à Trouville-la-Haule et à Sainte-Opportune-la-Mare.

Les accueils des 3-12 ans

Les mercredis (en période scolaire), les petites et les grandes vacances.

Ils ont lieu au Pôle Animation Familles, à Quillebeuf-sur-Seine et à Bourneville-Sainte-Croix (uniquement l'été).



Le Relais Jeunes

Il se situe à Quillebeuf-sur-Seine.

Il est ouvert à l'ensemble des 13-18 ans de la Communauté de Communes.



Amélioration de l'Habitat

des subventions pour vos travaux

PERMANENCES D'INFORMATION

*Un conseiller habitat
à votre disposition*

à QUILLEBEUF-SUR-SEINE
Communauté de communes

1er mercredi du mois de 15h30 à 17h30



Communauté de Communes
de Quillebeuf-sur-Seine

20 rue Saint Seurin
27680 QUILLEBEUF-SUR-SEINE

Point
Info
Habitat



Renseignements
et conseils gratuits

Un contact direct :
SOLiHA Normandie Seine

votre interlocuteur

11, rue de la Rochette
CS 30734
27007 EVREUX Cedex

Habitat & Développement
devient SOLiHA

SOLiHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

NORMANDIE SEINE

02 32 39 84 00